



Semestre 2 – UE 1.2 - Les réformes du système de santé

1. 1970 – Naissance du concept de système de santé

Le terme « **système de santé** » apparaît en 1970.

Il marque le début d'une réflexion globale sur :

- l'organisation des soins
- la structuration des acteurs de santé
- la coordination du système sanitaire

Ce concept restera stable pendant environ 20 ans.

2. 1991 – Réforme hospitalière

La réforme hospitalière de 1991 vise à améliorer l'organisation des établissements de santé.

Objectifs principaux :

- harmonisation juridique entre secteur public et privé
 - complémentarité entre établissements
 - amélioration de la qualité des soins
 - mise en place d'une planification sanitaire décentralisée
-



Mise en place

Création de l'**ANDEM** (Agence Nationale pour le Développement et l'Évaluation Médicale) :

- évaluation des pratiques professionnelles
 - amélioration de la qualité et de l'efficacité des soins
-

3. 1996 – Plan Juppé

Le plan Juppé réforme profondément le financement du système de santé.

Mesures principales :

- création de la CRDS (Contribution au Remboursement de la Dette Sociale)
- renforcement du pilotage du système de santé
- partage de la gestion entre l'État et l'Assurance Maladie
- création d'agences pour mieux gérer les dépenses de santé

Objectif : maîtriser les dépenses de santé.

4. 2007 – Plan Hôpital 2007

Ce plan vise la modernisation des établissements hospitaliers.

Objectifs :

- investir dans les infrastructures hospitalières
- moderniser les équipements
- développer les systèmes d'information
- réformer la tarification des actes
- améliorer le financement du système de santé



Organisation

Il favorise le développement :

- des partenariats public/privé
- des groupements de coopération sanitaire (GCS)

5. 2009 – Loi HPST

La loi HPST (Hôpital, Patients, Santé, Territoires) est une réforme majeure.

Objectifs principaux :

- création des ARS (Agences Régionales de Santé)
- réorganisation de l'offre de soins sur le territoire
- développement de la prévention et de la santé publique
- modernisation des établissements de santé

Elle structure fortement l'organisation territoriale du système de santé.

6. 2012 – Programme Hôpital Numérique

Ce programme vise la transformation digitale des hôpitaux.

Objectifs :

- développement des systèmes d'information hospitaliers (SIH)
- modernisation des outils numériques
- amélioration de la coordination des soins
- accompagnement des établissements dans la transition numérique



👉 Il s'inscrit dans une logique de modernisation technologique.

7. 2016 – Loi de modernisation du système de santé

Cette loi adapte le système de santé aux évolutions de la société.

Objectifs :

- prise en compte du vieillissement de la population
 - augmentation des maladies chroniques
 - réduction des inégalités d'accès aux soins
 - modernisation globale du système de santé
-

8. Conclusion

Les réformes du système de santé montrent une évolution progressive vers :

- une meilleure organisation des soins
- une maîtrise des dépenses
- une modernisation des structures
- une amélioration de l'accès aux soins

Le système de santé français est en constante adaptation aux enjeux sociaux, économiques et technologiques.